

DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL A LA BAISSSE

L'Intermédiaire en bourse « MAC.SA » informe que la société TUNISAIR détenant directement 2 264 988 actions UIB représentant 11,56% du capital et 12,87% des droits de vote, a franchi à la baisse, le 17/08/2009, les seuils de 10 et de 5% du capital et des droits de vote de l'UIB, suite à la cession sur le marché de la totalité des titres qu'elle détenait.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 21/08/2009.